



Probleme d argent entre famille

Par **morgane2315**, le **17/01/2008** à **21:33**

bonjour ,mon cousin avait une carte bancaire avec des options terxeo paiement differer en 3 fois et il m enmenait en magasin et a regler de lui meme avec sa carte bancaire et a fait lui meme le code en magasin et en septembre il m adresse un papier en disant qu il me reste 499e a lui regler et en octobre il me dit qu il est a 4300e de decouvert a cause de moi pour sa carte bancaire alors que j ai aucun papier ni rien vu et je n ai pas tous ca peut il porter plainte et que peut il se passer en sachant que c est lui qui a composer le code.et ensuite vu que ma belle mere a eu de l argent du dece de mon pere il lui a demander cette somme 4300e alors qu elle ne s est pas lire ni ecrire et c est lui meme qui la emener a la banque et cette somme a ete virer sur son compte de mon cousin . (il y a tout les papier de la banque dont le virement a ete fait le 16.11.07) et son fils le 9.01.08 a su pour le virement ainsi que moi meme et par panique des apelles que j ai eu de la famille car mon cousin a dit que se montant de decouvert a ete de ma faute sans rien montrer en papier j ai signer une reconnaissance de dette envers ma belle mere afin qu elle soit rembourser de cette somme vu que cette argent ete de mon pere alors que j ai rien eu de cette argent et que tout a ete virer sur le compte de mon cousin et que je n etais pas au courant est ce que la reconnaissance de dette est valable car apres j ai retrouver le papier ou mon cousin ecrit de sa main me dit que je lui doit que 499.80 e et non 4300e que puis je faire .et est ce que le fils de ma belle mere peut porter plainte vu qu elle ne s est pas lire ni compter et a pas la valeur en euros surtout de la somme vu que le virement a ete fait le 16.11.07 et qu on est le 16.01.08 pouvez vous me repondre et me dire quoi faire merci d avance